

## Objectifs de la formation :

Assurer l'ensemble des tâches techniques et organisationnelles (réaliser les opérations techniques de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts, de parcs et jardins ou de terrains de sport), qui doivent être accomplies par un ouvrier hautement qualifié ou un chef d'équipe au sein d'une entreprise de paysage ou d'une collectivité.

## PROGRAMME

***Vous souhaitez vous former au métier d'ouvrier hautement qualifié ou de chef d'équipe dans le secteur de la création, de l'entretien et de la gestion des travaux paysagers?***

***Inscrivez-vous à la formation qualifiante BP « Aménagements Paysagers »!***

Le BP AP est un parcours de formation certifiant, individualisé, évolutif et personnalisé en lien avec les professionnels. Il est constitué de 6 capacités professionnelles, 5 nationales et 1 à l'initiative du centre de formation:

**C1 – Se situer en tant que professionnel (70h):** appréhension des structures professionnelles des métiers du paysage et de leurs contextes socio- économiques.

**C2 - Organiser le travail d'un chantier d'aménagement paysager (70h):** planification, organisation et mise en œuvre d'un chantier, Acquisition des bases de la prévention et du secours dans l'entreprise/ la collectivité.

**C3 - Réaliser des interventions d'entretien des végétaux (259h)**

Connaissance et entretien des végétaux, mise en œuvre des équipements adaptés.

**C4 - Réaliser des interventions de mise en place de végétaux (140h) :** maîtriser les techniques d'installation des végétaux et de la végétation, mettre en œuvre le matériel nécessaire aux travaux d'installation.

**C5 - Mettre en place des infrastructures (329h):** topographie et méthodes graphiques, terrassements, mise en œuvre des Infrastructures et constructions, utilisation du matériel et des engins de chantier d'aménagement paysager.

**C6 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (70h):** Conception paysagère, Agriculture urbaine, maçonnerie paysagère, topographie...

Des modules de **remise à niveau**, **soutien** personnalisé, **coaching** et de **techniques de recherche d'emploi** sont prévus, en fonction de vos besoins.

**Stage:** appliquer en milieu professionnel les apprentissages vus en centre de formation.

**Validation du diplôme:**

Chaque bloc de compétences est validé par des épreuves principalement orales et pratiques.

L'obtention d'un bloc de compétences donne lieu à une attestation de capacité. L'obtention de l'ensemble des blocs de compétences donne lieu à la délivrance du diplôme.

**Dates de la formation:**

Du 13/01/2020 au 17/12/2020

**Durée de la formation:**

Centre: 938h

Stages: 280h

Modules complémentaires :

soutien, remise à niveau, coaching et TRE, en fonction de vos besoins!

**Public:** demandeurs

d'emploi, publics visés par le PIC

**Statut:** stagiaire de la

formation professionnelle continue.

**Rémunération:**

mensualisée pendant toute la durée de la Formation.

**Inscription / renseignement:**

**Caroline BRESSON et**

**Patrick LARDIERE**

Coordinateurs

cfppa.ecully@educagri.fr

Tél: 04 78 33 46 12



**INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES**

